Image not found or type unknown

Règlement sinistre depuis 6 mois.

Par **pluie**, le **22/08/2008** à **10:58**

Bonjour,
j'ai eu un dégât depuis 6 mois. le courtier m'avait dit qu'il attend l'assureur de la maison au-dessus qui a causé le degât.
Est-ce normal ? mais entre temps mes fournisseur me demande leur argent.
j'en ai pour 5000 € de degât.
D'ici là mon magasin ne tourne pas. j'ai pleine de dettes à rembourser.

Pluie Hinek JOSEPH.

Par **jeetendra**, le **22/08/2008** à **20:05**

bonsoir, un expert est t'il venu constater les dégâts matériels, à combien les évalue t'il, avez vous envoyez un courrier recommandé à votre courtier pour demander une indemnisation chiffrée, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés